

Pour la rentrée, on rebondit, on se remet en route et on se projette pour 2022 ! Et au moindre doute ou en cas de difficultés, des organismes sont à vos côtés. Voici une sélection d'informations pour vous accompagner dans les bonnes résolutions de cette rentrée.

Label Artisan du Tourisme

ARTISAN

DU TOURISME

La marque de la qualité et du savoir-faire dans le département

L'appel à candidature pour l'édition 2022 du label Artisan du Tourisme est ouvert. Les entreprises peuvent candidater jusqu'au 30 septembre auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine.

Ce label compte actuellement 84 entreprises artisanales labellisées dans les métiers de bouche ainsi que les métiers d'art et de création.

https://www.artisantourisme.fr

30 septembre et 1er octobre

Des avocats pour répondre à toutes vos questions

Le barreau des Hauts-de-Seine organise un évènement à destination des chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales **les 30** septembre et 1^{er} octobre au centre de conférence Cœur Défense.

Des ateliers pratiques, avec des témoignages d'entrepreneurs et des consultations juridiques gratuites, permettront de répondre à vos questions dans tous les domaines du droit impactant la vie de votre entreprise (droit des sociétés, droit fiscal, droit du travail, baux commerciaux, protection des données...). Avec le soutien de la CCI Île-de-France 92 et en partenariat avec la CMA Île-de-France Hauts-de-Seine, le MEDEF Hauts-de-Seine et la BRED.

Infos: https://www.barreau92.com/

Retrouvez la présentation de l'évènement par le bâtonnier Michel Guichard : https://www.youtube.com/watch?v=6IOFnD8I_do

Spécial recrutement

«Appui RH»,

une offre sur mesure pour les TPE

L'Appui RH 92 est une offre d'accompagnement à destination des dirigeants des TPE/PME et des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) dans le domaine du recrutement et de la gestion des ressources humaines. Il s'agit d'un accompagnement de proximité, gratuit et neutre, principalement basé sur la Boucle Nord du département.

https://www.hdsi.asso.fr/aides-aux-associations-ess/notre-accompagnement/appui-rh

Pôle Emploi à vos côtés

Contactez votre agence Pôle Emploi au 01 47 17 86 25

Plus d'infos:

https://entreprise.pole-emploi.fr/accueil/homepage



C'est le moment de passer à l'électrique

Faciliter la conversion des véhicules de votre entreprise

Pendant l'été, dans le cadre du plan France Relance, un décret est venu renforcer les aides pour les véhicules utilitaires : le **bonus écologique** et la **prime à la conversion** sont renforcés pour les véhicules utilitaires légers électriques et hybrides rechargeables. Renseignez-vous!

https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/bonus-ecologique https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/prime-conversion

Promouvoir l'usage du vélo électrique

Pour promouvoir l'usage du vélo comme alternative au véhicule individuel, la prime à la conversion s'applique désormais à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo-cargo à assistance électrique, en échange de la mise au rebut d'une voiture ou d'une camionnette polluante. Le montant de la prime s'élève à 1 500 € maximum.



Le bonus vélo est également élargi aux vélos-cargos acquis par des professionnels. Le montant du bonus pour l'achat d'un vélo-cargo s'élève à $1\,000\,$ €.

https://www.economie.gouv.fr/prime-conversion-bonus-ecologique-etendus?xtor=ES-29-[BIE_271_20210729]-20210729-[https://www.economie.gouv.fr/prime-conversion-bonus-ecologique-etendus]

Un bonus avec la Région

Pour permettre aux Franciliens de s'équiper, la Région a mis en place des aides à l'achat pouvant aller jusqu'à 500 € pour un vélo électrique classique, et jusqu'à 600 € pour un vélo-cargo.

Une aide également disponible pour l'acquisition d'un vélo-cargo sans assistance électrique.

https://www.iledefrance.fr/se-deplacer-sans-polluer-et-consommer-local-les-bons-reflexes-de-la-rentree?pk_campaign=NewsHebdo9sept2021&pk_kwd=ACTU-ENVIRONNEMENT

La CMA vous aident à rebondir malgré les difficultés

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, en partenariat avec le CIP92, le Centre d'Information sur la Prévention des difficultés des entreprises des Hauts-de-Seine, organise "Les entretiens du jeudi" dans ses locaux à compter de septembre.

Le rôle du CIP consiste à :

- écouter le chef d'entreprise,
- comprendre ses difficultés,
- porter un regard neuf sur la situation de son entreprise,
- l'aider à clarifier les orientations à prendre,
- l'informer sur les moyens à sa disposition pour rebondir.

17 bis, rue des Venêts 92000 Nanterre

http://www.cip92.fr/index.aspx



Infos pratiques

0 806 000 245

Ce numéro vert, mis en place par le Gouvernement, renseigne et oriente les entreprises en situation de fragilité financière vers les aides d'urgence. Service gratuit + coût de l'appel

Las Vegas en 2022... et pourquoi pas vous ?

Le plus important salon consacré à l'innovation technologique en électronique grand public, le CES ou Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas se déroulera en janvier 2022.

La région Île-de-France y offre un espace d'exposition à 16 start-up franciliennes dans le pavillon French Tech. **Appel à candidatures ouvert jusqu'au 30 septembre.**

https://www.iledefrance.fr/start-franciliennes-venezpresenter-vos-innovations-au-ces-de-las-vegas-2022?pk_campaign=NewsHebdo9sept2021&pk_kwd =ACTU-INNOVVATION

Des webinaires en direct ou en replay

Avec la CCI:

v1810

https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/webinars

Avec la CMA:

https://www.cma-idf.fr/fr/appui-aux-entreprises/nos-webinaires.html

Avec la BPI:

https://bpifrance-creation.fr/webinaires

Créer son entreprise "Les Mardis de la Création" de la CMA

Les mardis de 9h30 à 11h30, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat organise des **réunions d'information destinées aux futurs chefs d'entreprise** qui souhaitent créer une entreprise individuelle ou une société dans le secteur des métiers de l'artisanat. Attention, nombre de places limitées, inscription au le 01 47 29 43 81. 17 bis, rue des Venêts 92000 Nanterre https://www.cma92.fr/

Service développement économique et emploi

Hôtel de ville 15, rue Charles-Duflos 92270 Bois-Colombes Tél.: 01 41 19 83 11

economie@bois-colombes.com



